



Pérennisation d'un dispositif pour la santé mentale des étudiant·es de l'Université de Lille

A l'issue d'une évaluation conduite par l'ANAP et le Ministère de la santé, l'équipe de soins et d'orientation de psychiatrie pour les étudiant·es (ESOPE) a été pérennisée et a obtenu le label Pépîte.

Un partenariat innovant pour la santé mentale des étudiant·es

Depuis 2020, l'Université de Lille, le Crous Lille Nord-Pas-de-Calais et l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de l'agglomération lilloise ont noué un partenariat avec pour objectif de promouvoir la santé mentale et d'améliorer les soins psychiatriques des étudiant·es. La première étape de cette collaboration a été la création, en janvier 2020, du Conseil de Santé Mentale Étudiants (CSME), dispositif de coordination des acteurs visant à faciliter les collaborations entre la communauté universitaire et les acteurs de la santé mentale du territoire.

Pour appuyer le CSME, il a semblé ensuite nécessaire de créer une équipe de soins en psychiatrie structurée et adaptée aux besoins des étudiant·es. L'équipe de soins et d'orientation de psychiatrie pour les étudiants (ESOPE) a ainsi vu le jour en mai 2021. Elle est composée de 4 équivalent temps plein (ETP) infirmiers (8 infirmiers à mi-temps ESOPE et à mi-temps en centre-médico-psychologique CMP), 2ETP psychiatre et 0,5 ETP cadre de santé.

Une équipe de soins psychiatriques au service des étudiant·es

ESOPE réalise des consultations dans les lieux de soins des étudiant·es, au sein du service universitaire de santé étudiante (SSE) de

l'Université de Lille. L'équipe y intervient en seconde ligne après une première évaluation par les professionnel·les du SSE. ESOPE intervient également dans les lieux de vie de la communauté étudiante, les infirmiers proposent en effet des consultations au sein des résidences Crous et travaillent en étroite collaboration avec le service social du Crous. Enfin les psychiatres d'ESOPE consultent également dans les centres médico-psychologique de Lille et Villeneuve d'Ascq. Depuis sa création en mai 2021, ESOPE a réalisé près de 7 000 consultations.

Pérennisation du dispositif et perspectives de déploiement national

ESOPE est financée sur un modèle tripartite via la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) de l'Université de Lille, la CVEC du Crous et via le fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie (FIOP). Ce dernier est attribué pour une durée de trois ans et est suivi d'une évaluation du dispositif en vue d'une potentielle pérennisation. En septembre 2023, ESOPE a ainsi été évaluée par l'ANAP et le Ministère de la santé. Les conclusions positives ont été communiquées à l'équipe en mai 2024.

L'équipe ESOPE a été pérennisée et a également obtenu de la part du Ministère de la santé le label Pépîte reconnaissant le dispositif d'intérêt général. Des crédits du fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie sont ainsi dédiés aux ARS pour favoriser le déploiement du dispositif en région.

Contacts presse

Inès Mortimer
Chargée des relations presse
Université de Lille
06 34 60 15 57
relationspresse@univ-lille.fr

Anne-Sophie Legrand
Responsable de la direction de la communication
et de la culture
GHT de Psychiatrie du Nord Pas-de-Calais
06 67 78 98 50
annesophie.legrand@ghtpsy-npdc.fr

Aurélie Dubois
Responsable du service communication et
de la presse
Crous Lille Nord-Pas-de-Calais
06 77 38 46 92
aurelie.dubois@crous-lille.fr

